

Québec, le 12 avril 2007

Monsieur Michel Germain
Président de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la lettre que vous m'adressiez le 28 mars dernier pour savoir si la Société de l'assurance automobile du Québec possédait des données relatives aux accidents impliquant des camions-citernes transportant des produits pétroliers.

Malheureusement, la Société ne détient aucune information à ce sujet. En fait, les données conservées sont celles inscrites au « rapport d'accident », rempli par le policier qui se rend sur les lieux de l'accident, et ne touchent pas les aspects qui vous intéressent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.




John Harbour